

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 50205
Numéro SIREN : 394 580 336
Nom ou dénomination : 2-FODIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2024 sous le numéro de dépôt 5282

2-FODIS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 €
Siège Social : 45, avenue Franklin Roosevelt
77210 AVON

394 580 336 R.C.S. MELUN

--==--

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Gérant'.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 FODIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 10 RUE DU GENERAL LECLERC		77170 BRIE COMTE ROBERT	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39458033600029			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 31122023	
		N-1 31122022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT	4 567	3 088
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	3 554	3 554
TOTAL (II)	BJ	8 121	3 088
	BK		5 033
	BK		4 016
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT	4 539	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	84 646	
Autres créances (3)	BZ	605	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF	940 852	
	CG		940 852
	CG		842 630
Charges constatées d'avance (3)*	CH	780	
	CI		780
	CI		1 966
TOTAL (III)	CJ	1 031 422	
	CK		1 031 422
	CK		920 239
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 039 543	3 088
	IA		1 036 455
	IA		924 255
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)
	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadrat

* Dans certains cas, les données peuvent être exprimées en milliers d'euros.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 FODIS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....7.00.....)	7 700	7 700	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			
	Réserve légale (3)	770	770	
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	741 085	757 112	
	Report à nouveau			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	125 332	83 973	
	Subventions d'investissement			
Provisions réglementées *				
	TOTAL (I)	874 887	849 555	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 335	48 913	
	Dettes fiscales et sociales	36 118	10 892	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	48 115	14 894		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			
	TOTAL (IV)	161 568	74 700	
	Ecarts de conversion passif* (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 036 455	924 255	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Ecart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	161 568	74 700		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	2 667		1 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	900		
TOTAL	3 567		1 000
Prêts, autres immobilisations financières	3 330		224
TOTAL	3 330		224
TOTAL GENERAL	6 897		1 224

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			3 667	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			900	
TOTAL			4 567	
Prêts, autres immobilisations financières			3 554	
TOTAL			3 554	
TOTAL GENERAL			8 121	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 667	32		2 699
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	214	175		389
TOTAL	2 881	207		3 088
TOTAL GENERAL	2 881	207		3 088

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	32				
Matériel de bureau informatique mobilier	175				
TOTAL	207				
TOTAL GENERAL	207				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 554	0	3 554
Autres créances clients	84 646	84 646	
Taxe sur la valeur ajoutée	605	605	
Charges constatées d'avance	780	780	
TOTAL	89 584	86 030	3 554

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	77 335	77 335		
Personnel et comptes rattachés	13 140	13 140		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 288	11 288		
Impôts sur les bénéfices	10 285	10 285		
Taxe sur la valeur ajoutée	863	863		
Autres impôts taxes et assimilés	543	543		
Autres dettes	48 115	48 115		
TOTAL	161 568	161 568		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	77.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36
Disponibilités	5 173
Total	5 209

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 964
Dettes fiscales et sociales	4 966
Autres dettes	90
Total	7 020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	780
Total	780

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				17 293	17 293
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				12 969	12 969
- dotations de l'exercice				4 323	4 323
Total				17 292	17 292
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				15 654	15 654
- exercice				5 141	5 141
Total				20 795	20 795

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnités de fin de carrière à verser : 28 797 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 18 368 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 12 609 euros

2-FODIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 45 avenue Franklin Roosevelt
77210 AVON
394 580 336 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 125 331,68 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés	100 000,00 euros
Soit 1 000 euros par part	

Le solde, soit	25 331,68 euros
----------------	-----------------

En totalité au compte « Autres Réserves »" qui s'élève ainsi à 766 416,74 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 AVRIL 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant
Franck MIJON

